



## SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUIN 2022

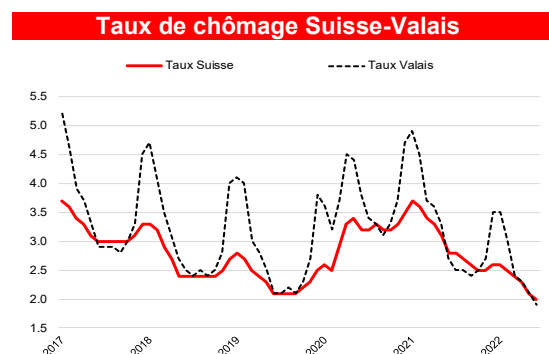
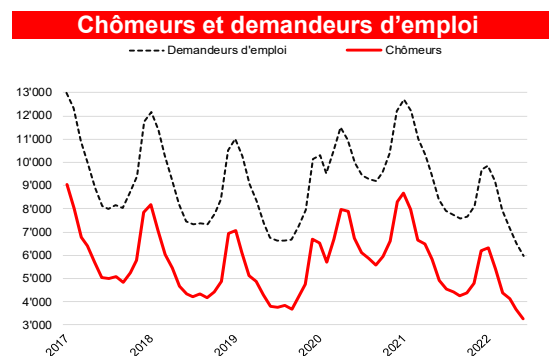
À la fin juin, 3'271 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 415 de moins que le mois précédent. Le taux de chômage en Valais a diminué à 1.9% (-0.2 pt).

Les trois grandes régions du canton ont connu un recul mensuel du chômage de 0.2 point. Ce recul, porté principalement par l'ensemble des activités saisonnières, est courant au début de la saison estivale. D'ailleurs, les secteurs de la construction, de l'hôtellerie-restauration, du commerce ainsi que des transports représentent le 77% du recul du chômage valaisan.

Les taux de chômage publiés par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ont été actualisés. Ils sont dorénavant calculés en fonction des chiffres de la population active des années 2018 à 2020. La population active du Canton du Valais est ainsi passée de 178'499 à 176'414 personnes (-1.2%). La nouvelle base de calcul est appliquée rétroactivement depuis le 1er janvier 2020. Tous les taux de chômage ont donc été recalculés et adaptés.

7 juillet 2022

Chômage juin 2022			
	Taux	Chômeurs	
Valais	1.9%	3'271	↓
Haut-Valais	0.5%	230	↓
Valais central	2.3%	1'576	↓
Bas-Valais	2.3%	1'465	↓

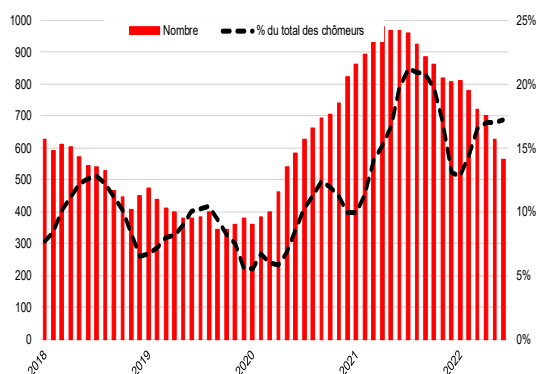


	Taux de chômage			Chômeurs		
	Juin 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Juin 2022	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.0	-0.1	-0.8	92'511	-5'493	-39'310
Valais	1.9	-0.2	-0.9	3'271	-415	-1'626
Haut-Valais	0.5	-0.2	-0.5	230	-76	-194
Valais Central	2.3	-0.2	-0.9	1'576	-150	-600
Bas-Valais	2.3	-0.2	-1.2	1'465	-189	-832
RAV Oberwallis	0.5	-0.2	-0.5	225	-76	-192
ORP Sierre	2.1	-0.4	-0.8	477	-85	-187
ORP Sion	2.4	-0.1	-0.9	1'104	-66	-413
ORP Martigny	2.0	-0.4	-1.3	668	-120	-419
ORP Monthey-St.-Maurice	2.5	-0.2	-1.3	796	-68	-410

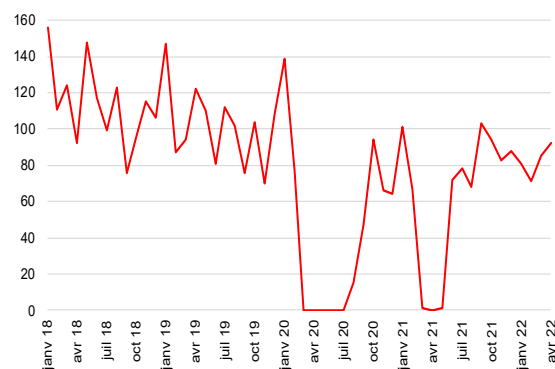
### Contact

Peter Kalbermatten, chef du Service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30.  
Tél. 027 606 73 05

## Chômeurs de longue durée



## Arrivées en fin de droits



## Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Juin 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Juin 2022	variation mensuelle	variation annuelle
<b>15-24 ans</b>	341	-7	-221	2.1	0.0	-1.3
<b>25-49 ans</b>	1'896	-239	-967	1.9	-0.2	-0.9
<b>50-64 ans</b>	1'028	-167	-437	1.9	-0.3	-0.8
<b>Hommes</b>	1'650	-246	-856	1.7	-0.3	-0.9
<b>Femmes</b>	1'621	-169	-770	2.0	-0.2	-1.0
<b>Suisses</b>	1'809	-152	-829	1.4	-0.1	-0.6
<b>Etrangers</b>	1'462	-263	-797	3.2	-0.6	-1.7
<b>Au chômage depuis 1-6 mois</b>	2'050	-316	-535	-	-	-
<b>Au chômage depuis 6-12 mois</b>	658	-35	-687	-	-	-
<b>Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)</b>	563	-64	-404	-	-	-

## Chômage par activités économiques

	Juin 2022		Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
<b>Activités saisonnières</b>						
Construction	301	9	-57	-15.9	-118	-28.2
Hôtellerie, restauration	420	13	-158	-27.3	-350	-45.5
Agriculture, sylviculture	34	1	-12	-26.1	-40	-54.1
<b>Activités non saisonnières</b>						
Industrie	348	11	-60	-14.7	-209	-37.5
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	567	17	-62	-9.9	-323	-36.3
Transports	164	5	-43	-20.8	-36	-18.0
Information et communication	75	2	4	5.6	-22	-22.7
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financière	332	10	-37	-10.0	-155	-31.8
Activités de service administratif et de soutien	150	5	-14	-8.5	-113	-43.0
Administration publique, assurances sociales et enseignement	264	8	20	8.2	-87	-24.8
Santé et action sociale	337	10	-25	-6.9	-92	-21.4
Activités créatives, artistiques et de spectacle	61	2	-3	-4.7	-28	-31.5
Autres professions	218	7	32	17.2	-53	-19.6

**Taux de chômage :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2018-2020) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 176'414 personnes.

**Chômeurs :** Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

**Demandeurs d'emploi :** Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

**Chômeurs de longue durée :** Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

**Chômeurs en fin de droit :** chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.